

ESI

Équipier de Seconde Intervention



s

Théorie

Différents thèmes seront abordés pendant la formation :

- Le feu et ses conséquences
 - Les causes d'incendie
 - Le développement d'un incendie
 - Le triangle du feu
 - La propagation, la combustion
 - Les différentes classes de feux
 - Les modes de propagation
- Les agents extincteurs et les moyens de protection individuelle
 - Les différents extincteurs et le RIA (Robinet d'incendie Armé)
 - Les différents moyens de protection individuelle
- La composition de l'équipe
 - Le rôle des Équipiers de Première Intervention (EPI) et des Équipiers de Seconde Intervention (ESI) dans l'équipe
- La sécurité incendie dans l'établissement
 - L'alarme
 - L'alerte
 - Les consignes
 - L'évacuation
 - Comment réagir en cas d'incendie ?

Pratique

- Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs puis analyse des exercices
- Ces exercices sont réalisés à l'aide d'un bac à feux écologique
- Mise en œuvre du RIA de l'entreprise



PROGRAMME

Pré requis : Être obligatoirement titulaire du SSIAP ou de l'EPI.

-Prévoir 1 journée supplémentaire si le personnel n'est pas titulaire de l'une des qualifications ci-dessus.

Objectif(s) de la formation : Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable de donner l'alerte, reconnaître les différents extincteurs et agir contre le début d'un incendie avant l'arrivée des secours. Participer activement à l'évacuation et venir en soutien aux Équipiers de Première Intervention (EPI).

Public Visé : Tout personnel désigné par le chef de l'établissement.

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum par groupe

Référent pédagogique : MACAREZ Mickaël

Durée : 1 journée soit 7 heures

Délai d'accès : L'inscription doit être validée maximum 15 jours avant le début de la formation

Moyens pédagogiques :

- Projection du cours de référence par vidéo projecteur
-Pédagogie active (informative et participative)
Un support pédagogique est remis à chaque participant.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation

Règlementation : Art. R232-12 du Code du travail, Règle R6 APSAD.

Accessibilité : Locaux adaptés à l'accès et à l'accueil des publics en situation de handicap

Recyclage annuel

SEMA FORMATION

Rue Mazarin - 02800 LA FÈRE - Tél. : 0 805 690 408 - Email : secretariat@sema-formation.com
Numéro de Siret : 884 825 274 000 19 - Déclaration D'activité : 32 02 01 47 102
Autorisation d'exercice n°FOR-002-2026-03-04-20210765201